

L'an deux mille vingt et Vingt-neuf Mai à 20 Heures 30, dans la salle Communale, le Conseil Municipal de la commune de COURS LES BAINS, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Jacques LAGARDERE , Maire.
La convocation était du 25 Mai 2020.

PRESENTS : ANTOINE Véronique, BERNARD Catherine, CLOCHER Romain, DUCASSE Valérie, DUCOS Didier, GARBUIO François, JOUBERT Estelle, LAFARGUE Christophe, LESPES Jean-Luc, TORREGARAY Alice.

EXCUSES : /

Secrétaire de séance : Mme DUCASSE Valérie

En préambule à la réunion, Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal, que suite à l'élection du Maire et des adjoints en date du 23 Mai 2020, il a comme la Loi lui permet, pris des arrêtés de délégation de fonction en faveur de chacun des trois adjoints. Il donne le détail de ces délégations qui permettront aux adjoints de le remplacer en cas d'absence ou d'empêchement :

- Mme Catherine BERNARD, 1^{ère} Adjointe, est déléguée aux Finances, à l'Urbanisme et aux Travaux.
- M. DUCOS Didier, 2^{ème} Adjoint, est délégué à la Sécurité des biens et des personnes et à la gestion du Plan Communal de Sauvegarde.
- Mme DUCASSE Valérie, 3^{ème} Adjointe, est déléguée à la Scolarité, aux Affaires Sociales, et aux situations liées aux différentes périodes des âges de la vie.

Monsieur DUCOS Didier fait un point sur l'avancement du Plan de Sauvegarde, la prochaine étape sera de trouver et de recenser des bénévoles. Une collaboration avec les communes voisines, notamment GRIGNOLS serait très bénéfique, des manœuvres seront organisées.

-001- DESIGNATION DES DELEGUES COMMUNAUX :

Monsieur Le Maire expose qu'il convient de désigner un ou plusieurs délégué(s) dans les différents Syndicats et Organismes auxquels la commune de COURS LES BAINS adhère.

Il souligne l'importance de cette délégation par rapport à la représentativité de la commune et également sur les incidences budgétaires, pour notre commune, des décisions prises dans ces syndicats. Les délégués seront appelés à rendre compte en Conseil Municipal.

Il précise que si le délégué nommé ne souhaite plus, pour une raison ou une autre, rester délégué, cela peut faire l'objet d'une nouvelle nomination en Conseil Municipal. Le plus important c'est que la commune soit représentée.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré DESIGNÉ pour représenter la commune :

SYNDICAT SCOLAIRE DE GRIGNOLS :

Titulaires :

- Mme Valérie DUCASSE, Adjointe au Maire
- Mme Alice TORREGARAY , Conseillère Municipale

Suppléants :

- Mme Estelle JOUBERT, Conseillère Municipale
- M. Romain CLOCHER, Conseiller Municipal

SYNDICAT A VOCATION SCOLAIRE DE BAZAS :

- Mme Alice TORREGARAY, Conseillère Municipale
- Mme Valérie DUCASSE, Adjointe au Maire

SYNDICAT DES EAUX DE GRIGNOLS :

- M. DUCOS Didier, Adjoint au Maire
- M. GARBUIO François, Conseiller Municipal

SYNDICAT D'ELECTRIFICATION DU SUD DE LA REOLE :

- M. CLOCHER Romain, Conseiller Municipal
- M. LESPES Jean-Luc, Conseiller Municipal

-002- COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES :

Monsieur Le Maire demande aux Conseillers Municipaux de bien vouloir s'inscrire dans les commissions communales. Il rappelle le rôle de ces commissions, par rapport au Conseil Municipal, il précise qu'il est de droit Président et membre de l'ensemble des commissions.

FINANCES, TRAVAUX, URBANISME :

Mme Catherine BERNARD
Mme Estelle JOUBERT
M. François GARBUIO
M. Christophe LAFARGUE

VOIRIE, PROPRETE, ENTRETIEN DU MATERIEL :

M. Didier DUCOS
Mme Véronique ANTOINE
M. Jean-Luc LESPES
M. Romain CLOCHER
M. Christophe LAFARGUE

AFFAIRES SOCIALES , AGES DE LA VIE :

Mme Valérie DUCASSE
Mme Estelle JOUBERT
Mme Alice TORREGARAY
M. Didier DUCOS

VIE ASSOCIATIVE, CULTURE , COMMUNICATION :

Mme Véronique ANTOINE
Mme Catherine BERNARD
M. Romain CLOCHER
M. Jean-Luc LESPES

ECONOMIE LOCALE, ARTISANAT, AGRICULTURE :

Mme Catherine BERNARD
M. Romain CLOCHER
Mme Alice TORREGARAY
Mme Estelle JOUBERT

LITIGES :

Mme Véronique ANTOINE
M. Christophe LAFARGUE

Il est proposé de faire appel à deux personnes extérieures au Conseil Municipal

CONSEILLERS TECHNIQUES :

Ces personnes, dont le rôle consiste à renseigner les secours lors des incendies et d'organiser la garde du feu après le départ des pompiers, sont nommées par arrêté du Maire. Les conseillers techniques actuels sont :

M. Robert CARASCO
M. LABARBE Alain
M. LABARDIN Etienne

Ils connaissent tous les trois très bien la commune et ont mené à bien cette mission par le passé. Monsieur Le Maire propose de leur demander s'ils veulent bien continuer.

QUESTIONS DIVERSES :

REFERENTS POPULATION :

Quatre binômes et un trio sont formés afin de répartir un nombre de maison par équipe pour les différents échanges avec la population.

- Véronique ANTOINE, Romain CLOCHER, Valérie DUCASSE
- Alice TORREGARAY, Estelle JOUBERT
- Catherine BERNARD, François GARBUIO
- Christophe LAFARGUE, Jean-Luc LESPES
- Didier DUCOS, Jacques LAGARDERE.

EGLISE :

Madame Catherine BERNARD précise que son frère M. Bernard FUSEILLER, veut bien continuer à ouvrir l'Eglise et à sonner les cloches.

Monsieur Le Maire annonce que l'office de tourisme a demandé ce jour des précisions sur les possibilités de visite de l'Eglise. Il propose à la commission Tourisme de gérer la suite de cette requête et de parler éventuellement d'autres sites situés sur la commune, avec l'accord des propriétaires concernés.

JOURNAL LOCAL :

Véronique ANTOINE informe le Conseil qu'elle a sollicité une agence de communication pour un devis, mais que cela est beaucoup trop onéreux. Elle propose une maquette de sa fabrication au Conseil Municipal.

Elle demande ensuite de trouver un nom pour la future publication. Après plusieurs propositions, le Conseil Municipal retient : « Quoi de neuf à COURS LES BAINS ? »

BOITE A LIVRES :

Un don de livres en faveur de la commune a été fait par un particulier, il convient de réaliser une boîte pour les mettre à disposition. M. DUCASSE Benoît sera sollicité.

PERSONNEL :

Monsieur Le Maire va rencontrer l'agent chargé du ménage des locaux afin de faire sur le point sur ses interventions.

Monsieur LESPES parle du cantonnier et des possibilités d'organisation des interventions.

EMBELISSEMENT DU VILLAGE :

La priorité est la mise en place de fleurs dans les jardinières situées devant la Mairie, Monsieur Le Maire a signé un bon de commande qu'il remet à deux volontaires.

UTILISATION SALLE COMMUNALE :

Mme Alice TORREGARAY, demande au Conseil Municipal, si elle peut continuer à utiliser la salle communale à des fins professionnelles deux jours par mois. Le Conseil Municipal ne voit pas d'objection et ne souhaite pas revenir sur la délibération actuelle autorisant cette mise à disposition, tout changement devra faire l'objet d'une nouvelle délibération.

PROCHAINES REUNIONS :

Une réunion avec les associations de la commune est fixée entre les 3,4 et 5 Juin, il convient de voir si une même date convient aux représentants des trois associations.

Au niveau du Conseil Municipal la date du 16 Juin à 20 Heures 30 est retenue pour la présentation et la préparation du Budget et autres sujets ; une convocation sera adressée par mail à chacun.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23 Heures 40